



Syndicat CGT des Territoriaux de Cherbourg-en-Cotentin

Actifs et Retraités

Contacts : 02.33.94.56.97 / 06 10 72 57 89

Messagerie : syndicat.cgt@cherbourg.fr

2016 / 2018 L'heure du BILAN



Depuis le 10 juillet 2015, date de la mise en place du CDP (Comité de Dialogue Permanent, avant les CTP) en vue de la création de la commune nouvelle puis, après les élections des représentants du personnel le 24 mai 2016, la CGT a été force de propositions et a obtenu des avancées. La CGT a aussi été moteur sur des dossiers intersyndicaux tels **le maintien et l'élargissement du CASCs** à l'ensemble du personnel de CEC et aux agents transférés à la Communauté d'Agglomération. Il faut d'ailleurs souligner que, depuis sa création en décembre 2008, la CGT est la locomotive du CASCs ce qui permet à cette association à gouvernance syndicale de pouvoir réellement négocier avec l'administration municipale. L'histoire prouve que ça n'a pas été le cas pour les anciennes amicales du territoire. Rappelons aussi qu'en novembre 2016, c'est grâce à votre mobilisation massive que nous avons pu **conserver l'essentiel de nos acquis sur le temps de travail**, dont les jours d'ancienneté et le mois du bon soldat. C'est dans ce même contexte de négociations que la CGT obtenait une grille d'évolution du Régime Indemnitaire (primes) échelonnée jusqu'à fin 2019, une augmentation de la part employeur à votre mutuelle. Mais c'était sans compter sur la réaction de l'administration qui après ce conflit de novembre 2016, bloquait sa mise en place en se gardant bien de l'annoncer officiellement ! C'est bien évidemment pour cette raison que, pour la CGT, la revendication principale du prochain mandat sera de négocier enfin **une vraie réévaluation immédiate du Régime Indemnitaire** pour tous les agents !



Précarité des emplois, emplois aidés, remplacements

Dès la fusion des cinq communes et de la CUC, les questions de gestion des personnels, des remplacements et bien sûr de la précarité se sont posées avec acuité.

Pour certains remplacements à Equeurdreville-Hainneville comme à Tournelville, on faisait appel au Centre de Gestion de la Manche (qui coûte 7% plus cher) et désengage les élus de leurs responsabilités d'employeurs locaux !

A Cherbourg-Octeville et à la CUC, on s'appuyait sur un règlement des remplacements. Règlement qui, s'il avait le mérite d'exister, n'en demeurerait pas moins perfectible, puisqu'il limitait le remplacement d'un agent à une durée de 4 à 7 mois, et non sur la durée réelle de l'absence de la personne remplacée... Résultat, les directions étaient contraintes à recruter, à former en cours du remplacement.

A La Glacière et à Querqueville, on avait recours à des emplois aidés sur poste permanent... ce qui est illégal !

Sur proposition de la CGT un groupe de travail syndicats et administration s'est penché sur le sujet. Pour notre part nous « épluchons » les listings, et nous découvrons **le principe du vrai faux remplaçant** : des collègues, pour la plupart féminines, à temps non complet, occupent des postes vacants... des fois depuis si longtemps, que les DRH eux-mêmes ont bien du mal à savoir qui ils ou elles remplacent !!!

Notre mobilisation et nos interventions, auprès des élus et du Maire et le travail des ex DRH, aboutira à la résorption de 54 postes : 54 collègues qui peuvent bénéficier aujourd'hui de garanties collectives, d'un déroulement de carrières, d'un régime indemnitaire, de protection sociale, des droits à congés, de cotiser à la CNRACL etc. !

Pour autant nous ne sommes pas dupes, nous savons que la précarité est un fléau idéologique et financier qui apporte une certaine aisance organisationnelle pour la hiérarchie et qui ne demande qu'à se développer... Prenons en pour preuve la Direction des services financiers de Cherbourg-en-Cotentin qui lors d'un CTP de juin dernier, propose le prolongement d'un emploi aidé, sur un besoin permanent avec la bénédiction de tous les élus et de certains syndicats... La CGT a eu beau protester, et voter contre cette institutionnalisation de la précarité, voilà comment une direction, fière de son tour de force, encourage la précarité et de facto la remise en cause de notre statut !

Le 6 décembre, votez pour des candidats qui restent mobilisés contre de telles injustices.

A la CGT on ne lâche rien !

6 DÉCEMBRE 2018



La CGT n'a jamais attendu les échéances électorales pour travailler quotidiennement au plus près des agents et elle s'est toujours battue pour préserver leurs droits et acquis sociaux !

L'exercice du bilan de mandat peut être un exercice délicat pour certains... mais pas pour la CGT ! Souvenez-vous de quelques unes des batailles menées qui vous démontrent que le vote CGT, c'est bien un vote d'**action**, un vote de dynamique, un vote porteur de propositions alternatives et de contestation des choix gouvernementaux. A Cherbourg-en-Cotentin, votre syndicat CGT a pu gagner :

- Le recul, en novembre 2016, du Maire sur l'harmonisation par le bas de votre temps de travail avec suppression de congés, des ponts, des jours d'ancienneté, du mois du bon soldat...
- La part mutuelle de l'employeur pour un montant de 20 €, 9 € pour le conjoint.
- La prime d'insalubrité (IFSE 2) harmonisée et attribuée à l'ensemble des collègues réunis par CEC.
- Le maintien de la prime annuelle pour celles et ceux qui l'avait perdue dans leur modification de contrat.
- En CAP C, après la mise en place du PPCR qui allonge la carrière des agents, la CGT est intervenue et a obtenu une clause dérogatoire pour l'avancement d'échelon en fin de grade : ceci a permis à plusieurs dizaine d'agents de passer, par exemple, de l'échelle C2 à l'échelle C3 !!!
- A l'EHPAD La Quincampoise, alors que depuis des années les problèmes que nous dénoncions n'étaient pas entendus : mal être des agents et des résidents, problèmes d'organisation et de conditions de travail, manque de moyens... La CGT, seule, a défendu nos collègues attaché.e.s à leurs résidents et au Service Public pour qu'enfin le problème soit pris à bras le corps par l'ARS, le Conseil Départemental et les élus de CEC. Pour que l'on continue à vous défendre, dans les EHPAD et ailleurs : votez CGT !!!
- L'écêtement de votre temps de travail à récupérer, qui était de 6 heures, et passé à 8 heures. C'est la CGT !!!
- La prise en compte de votre temps de transport comme temps travaillé pour les missions ou formations à plus de 500 kms aller/retour. C'est la CGT !!!
- Concernant la restauration collective des agents, nous avons activement participé à l'harmonisation sur l'ensemble du territoire d'un mode de restauration acceptable par toutes et tous, tout en garantissant le maintien des titres restaurants pour celles et ceux qui en bénéficiaient jusqu'à présent. Nous resterons vigilants à ce que cette offre demeure de qualité et accessible.



Et aussi au NIVEAU NATIONAL, fidèle à elle-même, votre CGT est là et sera toujours présente, à l'image de la bataille contre la loi Travail et de celles qui nous attendent encore, pour combattre tout recul social, économique, idéologique, culturel. Elle se battra toujours pour l'amélioration du pouvoir d'achat, des salaires, des pensions et des minima sociaux. Elle se battra encore et toujours pour un Service Public toujours plus au service des citoyens et déconnecté des pressions du monde de la finance.

En votant CGT, vous agirez pour une CGT forte dans les Services Publics, une CGT qui se bat bec et ongles face aux attaques annoncées contre l'emploi et le Statut de la Fonction Publique, qui ne sont pas un privilège, mais le gage et le sens d'une mission au service de la population, de toute la population sur l'ensemble du territoire.

